BELGIQUE

BRUXELLES. — *Un scandale.* — L'*Etoile* assure qu'un grand nombre de Français ont décidé de demander au ministre de France à Bruxelles de formuler une protestation contre la pièce flamande qui se joue actuellement à l'Alhambra. La pièce s'appelle le *Petit Patriote*.

— Le *Moniteur* annonce officiellement que le roi, légèrement indisposé, ne recevra pas le 1er janvier.

Cette indisposition consiste en une sciatique à la jambe et des engelures au pied, qui empêchent Sa Majesté de rester débout pendant plusieurs heures.

TOURNAI. — Une mort subite a péniblement impressionné aujourd'hui notre ville. Un honorable négociant, M. V. Devaux, s'était rendu à Mons pour affaire; il revenait prendre le train pour Tournai, quand, auprès de la gare, il s'affaissa. On le releva immédiatement. Transporté chez une parente, il ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Coïncidence curieuse ! Il y a trois mois, un autre M. V. Devaux, cousin germain de celui qui vient de mourir, négociant lui aussi à Tournai, se rendait aussi à Mons pour affaire. En revenant prendre le train de Tournai, il s'affaissa pareillement à proximité de la gare, et, lorsqu'on le releva, ce n'était déjà plus qu'un cadavre.

— Une grève a éclaté dans un de nos plus grands établissements de bonneterie.

Un meneur est arrêté.

QUAREGNON. — *Coup de grisou.* — Samedi soir, vers 9 heures, un coup de grisou a éclaté au charbonnage du Couchant.

Cinq mineurs ont été blessés dont un assez grièvement. Ils ont été reconduits chez eux en voiture.

Dès que la nouvelle du sinistre se fut répandue dans la commune, une foule énorme entoura le charbonnage. Tout ce monde, dont l'anxiété était grande, est resté sur les lieux du sinistre jusqu'au milieu de la nuit.

ANVERS. — On télégraphie, le 31 :

« Le bilan de la banque Ghislain, Cahn, Painvain et Drion sera déposé cette après-midi.

» On évalue le passif à 10 millions et on estime que la liquidation donnera de 20 à 25 p. 100.

» P. S. — Aujourd'hui, en Bourse, on refusait des créances à 20 p. 100. Il n'a presque pas été traité d'opérations ce midi. »

— On écrit d'Anvers :

« Voici une histoire de vol dont les circonstances sont des plus singulières. Un de nos concitoyens était sorti de chez lui; sa servante en avait profité pour recevoir son cousin. Mais monsieur étant rentré inopinément, elle n'a eu que le temps de cacher son cousin dans le bureau en lui disant d'attendre le départ de son maître. Mais monsieur reste à la maison, ferme le bureau à clef et va se coucher. La servante crie à son cousin de rester jusqu'au matin et qu'elle le délivrera au point du jour. Le pauvre diable essaye vainement de dormir. Tout-à-coup, au milieu de la nuit, il entend du bruit et s'aperçoit que l'on tente d'entrer par la fenêtre. Un carreau, enduit de savon, est cassé, et une main passe par l'ouverture. Le cousin prend son canif et fait une profonde entaille dans les doigts du voleur, qui jette un cri et s'enfuit.

» Le lendemain matin, la servante va trouver son maître et lui avoue franchement ce qui s'est passé. On ouvre le bureau et l'on trouve le cousin, qui raconte l'incident de la nuit. Monsieur se méfie et fait appeler un agent de police, qui demande qu'on fasse chercher le caissier de la maison, pour constater si rien n'a disparu de la caisse. On va au domicile du caissier, qui déclare ne pouvoir venir, pour cause de maladie. On insiste et on lui envoie une voiture. Il arrive, et à peine est-il entré que le cousin de la servante s'écrie : « Mais le voleur, c'est lui ! »

» Et on constate effectivement qu'il a sur la main des blessures produites par un coup de canif !

» Le caissier a été immédiatement arrêté et le cousin relâché.

L'histoire est authentique. »

CHOSES ET AUTRES

***

Entendu dans un débit de tabac des environs de Montauban :

Un jeune soldat de la classe. — Pourriez-vous me dire, monsieur, quel est ce grand établissement qu'on aperçoit sur l'autre rive du Tarn ?

Le monsieur. — Ça, monsieur, c'est la maison de ces coch... de jésuites.

Le jeune soldat. — Je pensais, monsieur, m'adresser à un homme poli ; je vois que vous n'êtes qu'un grossier personnage. Je me suis donc tromper d'adresse et je vous prie d'agréer mes excuses.

Tête du monsieur !... qui n'a pas demandé son reste.

***

Un Monsieur qui, sans doute, n'était autre que Calino ou Guibollard, entre dans un magasin où il achète quelque chose.

Au moment de payer, il jette sur le comptoir une pièce qui rend un son suspect.

— Cette pièce est fausse, dit le marchand.

Le monsieur la reprend, la tourne, la retourne, et, voyant qu'elle porte le millésime de 1811:

— Ça, une pièce fausse ! Allons donc ! Depuis 1811, on s'en serait aperçu !

***

Au musée du Louvre :

Une dame d'un âge mûr, empâtée comme un Rubens, se trouve placée devant un jeune homme.

— Oh ! pardon, monsieur, fait-elle avec son plus joli sourire. Je vous empêche peut-être de voir la peinture.

Le jeune homme (simplement). — Comment donc, madame !... Mais au contraire !

PENSÉES DIVERSES

Il est trois images bénies
Qui te serviront de rempart,
Si tu les tiens toujours unies,
Dans ton cœur et sous ton regard.

C'est d'abord l'image de celle
Qui la première t'a souri,
Dont la tendresse maternelle
D'un lait chaste et pûr t'a nourri.

Puis, c'est le candide visage,
Le sourire plein de douceur,
De ta compagne en ton jeune âge,
De celle à qui tu dis : Ma sœur !

Enfin il est une autre femme,
Vierge cachée en sa maison,
Qui sera l'âme de ton âme,
Le soleil de ton horizon.

Elle ignore ta fiancée,
Le nom qui sera sien un jour.
Pourtant tu vis dans sa pensée :
Elle t'a donné son amour !

Son cœur te conserve fidèle,
La virginité de sa foi.
Ah ! mon fils, garde-toi pour elle,
Puisqu'elle se garde pour toi !

Comte ANATOLE DE SÉGUR.
(*A un jeune homme.*)

***

Le défaut de tous les esprits qui n'ont jamais embrassé que de petites et frivoles intrigues, est de se représenter exclusivement ce qui est proche pour s'en laisser éblouir et de ne voir ce qui est loin qu'au travers d'un nuage pour ne point s'en préoccuper.

SULLY.
(*Mémoires.*)

Tous les journaux de Paris, voire même de Bruxelles ont beaucoup parlé, depuis quelque temps, d'un nouveau remède, découvert peu de jours après la mort du comte de Chambord, par un pharmacien-chimiste distingué, M. Huyon, à Solesmes (Nord). Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que les **Dragées Ste-Lucie** (tel en est le nom), dont l'efficacité, contre les affections de l'estomac, les troubles intestinaux et vices du sang, a été reconnue de beaucoup supérieure à tout ce qui a été trouvé jusqu'à ce jour, viennent de faire leur apparition dans notre ville et qu'un dépôt existe chez M. COILLE, pharmacien, Grande-Place, à Roubaix.—Prix : 1 fr. 50 le flacon. 29787—9446

VARIÉTÉ

ROYAL CONDÉ

UN CAMPEMENT EN 1780

PAR JACQUES ROZIER

— Oui certes, vis-à-vis des camarades, c'est possible, mais non auprès des chefs. Nous en avons de terribles, un surtout, le major de Lamballerie, qui voit tout, sait tout... C'est un vrai loup-garou, il a la ruse et la férocité de cette bête carnassière, avec ça les yeux injectés de sang..On le rencontre toujours là ou on ne voudrait pas le trouver; c'est le seul être que je redoute, il a le mauvais don.

Tiens ! te voila superstitieux comme Alain, qui croit aux soréiers, aux laveuses nocturnes, au sonneur invisible, à Goaz-Râ (1), ou à Korrik-Duz (2), Défunte ma tante Micheline (que Dieu ait son ame !) m'a élevée à ne craindre que la sainte Trinité! C'était une femme instruite, qui avait été en France (3) avec la femme du bailli, lors des Etats de 1760. Elle disait que toutes ces légendes là n'étaient que récits mensongers, bons à effrayer les enfants ou les niais.

— Aussi je ne t'ai fait qu'une comparaison, ma mignonne. Il fera beau voir un soldat du Royal Condé craindre les maléfices.

Mais qui donc vient à nous à travers les feuillages ?

— Oh ! ça doit être Alain, jamais il ne me perd de vue Si le départ du détachement m'afflige, du moins aurai je une consolation en le voyant partir à sa suite. Assurons nous si c'est lui... Laisse moi lui faire peur : je vais imiter le cri de la chouette la nuit c'est un fatal présage.

Et la joyeuse enfant simula si parfaitement le cri funèbre de l'oiseau nocturne, que le craintif Breton porta ses mains sur ses oreilles en s'apprêtant à fuir. Philomèle le retint violemment, ce qui redoubla sa frayeur.

— Par Saint Guénolé, ne me faites pas de mal, qui que vous soyez, *Poulpiquets* (4), *Gabino* (5), ou Fée Noire !...

— Rien de tout cela, — reprit d'une voix sonore le soldat, — amis ! Philomèle et Isotte.

— Ah ? je me doutais bien que vous étiez dans quelque coin à roucouler... Heureux soldat !

— Eh ben ! fais comme lui. Alain, choisis-toi une amoureuse, rompez le buis sous le porche de l'église, et fréquentez-vous ensuite. Tu seras alors aussi heureux que Philomèle.

— Nenni ! je ne pourrais aimer qu'une fille, et elle est la promise d'un autre ; c'est toi, Isotte, tu le sais bien. Quitte à ne pas t'avoir, je n'en veux d'aucune, et je suis bien décidé à en finir. Je partirai demain avec le détachement, pour t'oublier ou mourir.

— Mais t'a-t-on dit que nous allions bientôt avoir à en découdre avec les Anglais ?

— Eh bien, tant mieux ! ça changera mes idées.

— Comment, Alain, tu oseras te battre ?

— Tout comme un autre, Isotte ; j'suis peureux des choses mystérieuses, mais j'suis pas un lâche, c'est pas un homme qui me fera reculer...

— Et la poudre, les balles, les obus ?...

— Y me feront jamais tant de mal que m'en ont fait tes doux yeux, ma voisine ! Et puis, assez causé ; j'suis engagé, n'y a plus à reculer. Je viens de trouver le sergent recruteur, qui m'a offert un pichet à la cantine : il m'a lu l'engagement, j'ai fait ma croix sur le papier aux armes royales... c'est une affaire terminée, me v'là soldat.

— Quoi, vraiment, mon pauvre Alain ? — dit affectueusement la jeune fille, — donne-moi ta main, mon gars, et toi aussi, Philomèle, et jurez-moi tous deux d'être dévoués l'un à l'autre, de vous défendre mutuellement, de vous entr'aider jusqu'à la mort.

— Nous le jurons ! — répondirent les deux hommes, tandis qu'une profonde étreinte réunissait leurs rudes mains dans la main fluette de leur compagne.

Alors voulant changer le cours des idées, Philomèle reprit la parole.

— Le temps passe avec tout ça, et je suis de faction de trois à six heures. Il ne faut pas m'attarder, ce brutal de major nous guette toujours pour nous trouver en faute, c'est son bonheur de punir un homme.

— En rentrant chez lui, Alain me reconduira jusqu'à l'entrée de la ferme ?

— Bien volontiers, mam'zelle...

— Merci, camarade, mais c'est au promis d'accompagner sa promise à cette heure de la nuit. Ton bras, Isotte, et marchons, car je veux qu'on me trouve couché sous ma tente, quand on viendra m'appeler pour la faction.

Et tous trois se mirent en route. Isotte fut la première à parler.

— Où seras-tu de garde, Philomèle, que je te voie encore avant de partir pour le marché ?

— A la passerelle qui longe la clôture de la ferme.

— Oh ! tant mieux, c'est pas loin, je t'irai embrasser une dernière fois. Nous voilà arrivés. Adieu, mes amis, au revoir Philomèle.

La jeune fille enjamba les deux pièces de bois transversales qui fermaient la baie laissée ouverte dans la haie, et servaient moralement de désignation à la propriété rurale. Chacun des deux hommes prit son chemin, Alain courant comme quelqu'un qui a peur, et Philomèle d'un pas régulier mais léger, afin de ne réveiller personne. Il pénétra dans le campement par une petite ouverture de la haie, et arriva jusqu'à la tente sans avoir été vu.

Des tentes de toile, des lits de paille, des faisceaux d'armes mêlées de longs pieux de bois, des marmites sur des feux éteints, des tambours, des clairons et des fifres accrochés aux branches des saules, un bidet qui broyait une poignée de foin entre les brancards de sa petite charrette : tel était le spectacle que présentait le campement improvisé cette troupe de jeunes soldats. Tous reposaient en attendant le réveil de la consigne.

Leur uniforme était blanc, à revers et parements rouges avec force galons des deux couleurs, des guêtres noires montaient au-dessus du genou, et enserraient la culotte de drap blanc, lisérée de rouge.

Le chapeau était à trois cornes, en castor ras, bordé d'argent avec pompon rouge ; les cheveux attirés en arrière et retenus dans la cadenette, sorte de fourreau serré de soie noire, formaient une queue qui tombait plus bas que le col. Un gilet à poches et un large ceinturon accompagnaient l'habit, dont les longues basques se retroussaient de chaque côté, à la *joli-cœur*, et laissaient voir non-seulement la doublure éclatante de l'uniforme, mais aussi les formes avantageuses du séduisant milicien. Ajoutez à tout cela un sabre au côté gauche, une giberne sur le flanc droit, et vous aurez le costume complet du régiment Royal Condé, renommé pour ses succès en guerre comme en amour. Philomèle le portait avec avantage, la nature l'ayant doué d'une taille bien prise, et d'un certain embonpoint qui sied au collant.

Depuis plus d'une heure, il sommeillait tout équipé, quand il fut appelé pour prendre sa faction ; le caporal le conduisit au poste désigné et l'y laissa, après lui avoir répété la consigne et donné le mot d'ordre.

Trois heures sonnaient à l'église de Saint-Guinolet ; le clair de lune était dans toute sa beauté Des odeurs d'herbe humide et de fleurettes sauvages s'exhalaient des prés environnants ; c'était un régal de nature poétique, fait pour émouvoir le cœur : aussi, notre militaire ne tarda-t-il pas à tomber dans des réveries amoureuses, dont la belle Isotte était le motif et le but.

Bientôt la nuit se dissipa sans qu'il fît pourtant jour, Du petit tertre qu'il arpentait, Philomèle vit à sa gauche le camp, dont les tentes sombres rasaient la terre, et à sa droite l'enclos au fond duquel s'élevait la maison de sa promise. L'horloge de l'église sonna quatre heures ; celle du château de Plessix-Kaër lui répondit, éparpillant ainsi les heures dans le vide, commes les fusées leurs bouquets de feu dans l'espace.

Les regards de Philomèle se portaient toujours vers la demeure de sa fiancée, où il envoyait ses soupirs et ses chastes désirs. Tout-à-coup, il vit s'éclairer la fenêtre, et commença un monologue inspiré par les mouvements de l'ombre et de la lumière dans la chambrette rustique.

« Voilà Isotte réveillée et qui se lève. Pauvre enfant, elle aura bien peu dormi cette nuit, après une journée de fatigue.., Mais pour tenir sa promesse et venir me dire adieu ici, avant l'heure du marché, elle n'a pas de temps à perdre. Son oncle le fermier n'est pas méchant, mais il est sévère ; il faut que la besogne se fasse, et Dieu sait qu'elle n'en manque pas... La voilà qui va et vient dans sa chambre... elle se coiffe... Je ne la vois plus... Ah ! si, elle se passe un jupe... Maudite faction ! être si près de son amoureuse, à peine une portée de fusil, et ne pouvoir pas bouger, nom d'un chien de saint Roch !.. Tiens, la lumière s'éloigne, elle descend, la voilà qui éclaire la salle basse... Ah !

Cette exclamation avait été arrachée à l'impatient factionnaire par la trouée de lumière que faisait le battant de la porte, en s'ouvrant sur l'obscurité extérieure. Au même instant tout disparut ; Isotte avait soufflé la chandelle. — Une ombre à peine estompée se dessina sur le mur du bâtiment, se dirigeant vers le ruisseau limitrophe de la ferme et du camp : on eût dit un brouillard rasant le sol, c'était Isotte. D'un pied léger elle s'engagea au travers des allées, des herbes, enfin s'élança sur la passerelle pour tomber dans les bras de son heureux ami.

Enfants de deux cousines, élevés comme frère et sœur, ayant gaminé ensemble dans les chemins creux, dans les ruisseaux, dans les champs, à l'école, Philomèle et Isotte n'étaient pas seulement deux promis, mais deux êtres n'en faisant qu'un : la Vierge, devant qui ils s'étaient tant de fois agenouillés dévotement, avait veillé sur eux et jeté un voile d'innocence sur leur tendresse inexpérimentée.

Le soldat posa à terre son fusil pour serrer sur son cœur la jolie visiteuse, qu'il embrassa loyalement jusqu'au moment où, remise de sa course, celle-ci voulut mettre fin à ses caresses et le repoussa tout doucement, en lui disant :

— La nuit est fraîche. Philomèle, que de rosée ! Craignant le bruit, je n'ai pas pris mes sabots ; vois comme j'ai les pieds mouillés. Quel ennui que tu ne puisses pas m'accompagner au marché ! J'ai un lourd panier à porter : six livres de beurre pour le syndic et pour le collecteur des tailles ; un cent de poires pour les conserves de la notaresse et deux paires de pigeons pour l'auberge du Soleil d'Or. Pauvres petiotes bêtes, je les ai attachées par les pattes, elles me regardaient tristement. Dame Gertrude les tuera si elle veut, je n'en aurais pas le courage... Sais-tu vers quelle heure part le détachement ?

— Il n'y a pas encore d'ordres, mais cela ne peut tarder ; ce sera dans la matinée, en tous cas.

— J'espère bien être revenue. Ah ! quel sort ! toujours se quitter.... C'est bien triste.

— Patience, ma mignonne, mon temps sera fini dans quinze mois, et alors nous nous marierons.

— Que Dieu le veuille ! Mais quinze mois, c'est encore long... Est-ce qu'on ne pourrait pas obtenir un congé ? Si je le demandais à ton capitaine ?

— Je te le défends, sacré mille bombes !

— Vraiment ?... Si j'allais trouver ton major ?

— Pas davantage, sacré...

— ... Mille bombes ! Calme-toi, mon petit Philomèle, je n'irai pas voir le major ; mais le colonel ?

— Pour celui-là, c'est autre chose. J'y consentirais, s'il était ici.

— Tiens, pourquoi ? Mille bombes !

— J'ai mes raisons, pas de questions, fillette. On ne dit que de bonnes choses de celui-là, tandis que les deux autres je les connais, et, par le diable !...

— Tout doux, l'ami ! J'irai trouver le colonel, si, comme on le dit, il est à Vannes, et je lui dirai... je ne sais quoi... mais enfin je lui dirai beaucoup de choses, et je ferai tout pour obtenir ton congé.

— Non, non, pas du tout, mille bombes !

— Ne crains donc rien, on n'est pas si niaise...

Et lui sautant au cou, elle l'embrassa, puis s'échappa en fredonnant à mi-voix :

Dans le régiment de Condé
Dig don dé
Tout marche au son du violon
Dig din don.

La voix s'éloigna et Philomène reprit sa faction Il se promenait de long en large quand cinq heures sonnèrent.

— Encore une heure ! — dit-il, tout en regardant la demeure du fermier Le Bihan. Gueuse de consigne ! Dire qu'Isotte est rentrée chez elle pour préparer son panier, et que je ne peux ni l'aller trouver ni la suivre pour porter ses provisions... Ah ! que j'enrage !...

A peine achevait-il ces mots que son attention fut attirée par un bruit de pas. Il tendit l'oreille. Le vent chuchotait avec la feuille, l'eau du ruisseau clapotait en frôlant le gazon de la rive, le jour pointait, le ciel était voilé, il y avait un brouillard dans l'air. Cependant, comme la lune veillait derrière les nuages et qu'ils n'étaient point très épais, il s'en échappait une clarté confuse qui se répandait sur la terre comme celle d'une lampe enveloppée d'un globe mat. Il n'en fallait pas davantage pour rendre discernable le galon d'argent d'un tricorne qui circulait dans le campement ; celui qui le portait allait et venait sans doute sur la pointe des pieds, car le seul petit grincement du gravier foulé attestait la présence d'un être humain.

Philomèle se dissimula dans un angle rentrant de la haie, et vit une ombre s'avancer vers la palissade. Peu après le chapeau galonné d'argent brilla sur la berge, il dominait la tête d'un homme de haute stature, dont le visage était enfoui dans les plis d'un vaste manteau. Philomène laissa ce promeneur mystérieux traverser la passerelle ; mais quand il fut sur l'autre bord, les vapeurs du ruisseau l'empêchèrent de rien distinguer, sauf le bout d'un fourreau d'épée qui retroussait le bas du manteau.

(*A suivre*)

(1) L'homme rouge.
(2) Le Nain noir.
(3) Pour les Bretons, aller en France est sortir de Bretagne.
(4) Esprits follets.
(5) Spectre des bois.

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL.

Les réceptions à l'Elysée

Paris, 2 janvier.

Les réceptions du 1er janvier à l'Elysée, favorisées par un temps sec et doux, ont eu lieu conformément au programme et sans aucun incident.

Au Tonkin

Saïgon, 2 janvier.

Des avis de Hayphong, en date du 26 décembre confirment les détails de la prise de Sontay.

Les Pavillons-Noirs ont massacré les prisonniers. Le commandant en chef des troupes françaises est résolu de prendre des mesures en conséquences. L'ennemi a eu 3000 tués.

Les troupes qui ont pris part à l'affaire de Sontay après avoir laissé dans cette place une partie de leur effectif, comme garnison, sont rentrées à Hanoï. L'attaque de Bac-Ninh est ajournée.

M. Tricou est arrivé à Hué.

M. Harmand est arrivé à Saïgon. Il partira pour la France par le prochain courrier. Le bruit court que M. Palesme de Champeaux, résident français à Hué a donné sa démission à la suite de désaccord avec M. Harmand.

Les arsenaux maritimes

Toulon, 2 Janvier.

Dans les arsenaux de Toulon, les ouvriers continuent à travailler à la lumière électrique.

Le chargement de la *Ville-de-Metz*, touche à sa fin et celui du *Comorin* est poussé avec célébrité.

Le *Cho-Long*, qui avait quitté ces jours derniers à Toulon pour se rendre à Oran, vient de partir de ce dernier port avec 600 hommes de la légion étrangère, commandés par le lieutenant colonel Duchêne. Cette troupe fera partie du deuxième régiment de marche de la brigade Négrier.

Clovis Hugues

M. Ferdinand Gambon envoie à l'*Intransigeant* avec ses dix francs pour la souscription Clovis Hugues, sa protestation contre le vote qui l'exclut de la Chambre et qu'il considère à la fois comme la violation du sens commun et la violation de la souveraineté nationale.

L'agitation en Irlande

Dromore (Irlande), 2 janvier.

Hier, a eu lieu ici une procession d'orangistes au nombre de 20,000 et une procession de nationalistes au nombre de 2,000. Une collision s'est produite entre les deux processions ; les orangistes ont attaqué les nationalistes. Mais grâce à l'intervention de la troupe et de la police les rues ont été évacuées.

Dublin, 1er janvier.

Le meeting orangiste de Dromore a adopté une résolution par laquelle il a condamné la conduite du gouvernement qui a permis aux *home rulers* de tenir des réunions séditieuses dans le comté d'Ulster.

Des meetings orangistes et nationalistes ont eu lieu dans des champs près de la ville. Les partis opposés ont été tenus séparés par un corps considérable de cavalerie, d'infanterie et de police. Cette grande force a été à peine suffisante pour prévenir des collisions.

Lorsque ces meetings ont été terminés plusieurs membres ont fait des tentatives pour fomenter des désordres mais ils en ont été empêchés par les troupes et la police. Un jeune homme aurait été blessé mortellement d'un coup de baïonnette.

BULLETIN DU COMMERCE

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch & Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Le Havre, 2 janvier.
Ventes 1,600 b. Marché raidissant.

Liverpool, 2 janvier.
Ventes 15,000 b. Marché ferme.

New-York, 2 janvier.
Middling Upland, 10 7/16.
Recettes de 3 jours aux Etats-Unis : 57,000 b.
Cotes en cents du Middling, classe américaine, New-Orléans 10 »/», Savannah 9 15/16.

LAINES

Elbeuf, 30 décembre 1883.

Il ne se fait absolument aucune affaire dans nos magasins ; mais il faut convenir que les fêtes et les inventaires sont pour beaucoup dans ce calme plat.

La fabrication est toujours aussi peu active que possible. Les draps unis noirs, jusqu'ici favorisés, sont moins demandés depuis quelque temps. On donne comme raison que des commissions, que d'ordinaire étaient remises à des manufacturiers de notre ville par des grandes maisons de Paris, sont maintenant données en Allemagne. Par suite, un certain nombre de métiers ont été arrêtés.

A côté de la concurrence anglaise, qui a enlevé à notre place la fabrication des nouveautés, il faudra donc désormais placer la concurrence allemande pour les draps noirs.

Ce n'est pas seulement à Elbeuf que la nouvelle invasion allemande cause un préjudice : Sedan, on le sait, en est victime depuis longtemps déjà, et voilà que le midi de la France des plaintes se font jour.

Nous lisons, en effet, dans l'*Echo de Saint-Pons :*

« La disparition de l'industrie drapière dans notre ville n'est pas un fait isolé. Les journaux annoncent la fermeture des manufactures de draps de la ville de Vienne (Isère), qui produisaient en grande quantité et à bas prix des draps inférieurs aux nôtres. Les villes manufacturières de Mazamet et Labastide souffrent également d'une crise à laquelle Lodève et Clermont n'échappent que grâce aux faveurs de l'administration de la guerre.

Ce n'est pas, comme on paraît le croire, la concurrence anglaise seule qui a porté ce coup terrible à notre industrie, mais, ce qui est encore peu connu, la concurrence allemande qui, en vertu du traité de 1871, jouit du traitement de la nation la plus favorisée et encombre notre marché en profitant des clauses de nos traités de commerce avec la Suisse et la Belgique. »

L'association lainière de Biella (Italie) vient de demander, pour les fabricants de cette localité, la faculté de l'exportation temporaire des draps en France, pour y subir des travaux de perfectionnements.

En Belgique, l'exportation des draps et celle des tissus légers laisse beaucoup à désirer; par contre, l'extérieur a demandé, pendant les derniers mois, une assez grande quantité de Coatings, oufials et autres tissus lourds. Il est également à remarquer que l'importation des draperies a été beaucoup plus considérable cette année que pendant la précédente.

En Angleterre, l'intérieur a fait de bonnes demandes en fabrique en novembre et jusqu'au milieu du mois courant ; mais l'exportation n'a qu'une activité modérée, et il est probable que les chiffres obtenus l'an dernier ne seront pas atteints cette année.

(*Le Jacquard*, d'Elbeuf.)

HOUBLONS

Londres. 1er janvier 1884.

Les affaires sont calmes ; les prix se maintiennent cependant fermes, à moins que les ventes ne soient pas forcées, ce qui arrive moins souvent cette saison qu'antérieurement.

Les détenteurs sont d'avis, que le marché deviendra plus actif après le nouvel an et que les prix hausseront en conséquence.

Importation pendant la semaine passée, 10 balles de Hambourg. 35 de Bruges, 20 de Rotterdam et 50 de Gand et pendant la semaine précédente 10 balles de Hambourg, 100 de Liban, 125 de Gand, 6 de Rotterdam et 82 balles d'Anvers.

Cie des tramways du département du Nord

ANONYME
au capital de cinq millions cent mille fr.

SERVICE D'HIVER 1883-84 A DATER DU 5 NOVEMBRE

Ligne **A** (Marche à 9 m.)

Prem. dép. de la Gare pr la porte d'Isly,	7h58
Prem. dép. de la porte d'Isly pr la Gare,	8 05
Dern. dép. de la Gare pr la porte d'Isly	10 20
Dern. dép. de la porte d'Isly pr la Gare,	10 20

Ligne **H** (marche à 18 m.)

Prem. dép. de la gare pour Hauboudin,	8h05
Prem. dép. d'Haubourdin pour la gare,	8 »
Dern. dép. de la gare pour Haubourdin,	8 23
Dern. dép. d'Haubourdin pour la gare,	8 »
Dern. dép. d'Haub. pr la pl. de Tourc,,	9 30

Ligne **B** (Marche à 8 m.)

P. dép. de la Gare pour la porte d'Isly,	8h. »
P. dép, de la porte d'Isly pour la Gare,	8 »
D. dép. de la Gare pour la porte d'Isly,	10 30
D. dép. de la porte d'Isly pour la Gare,	10 15

Ligne **C** (Marche à 11 m.)

P. dép. de la Gare pour la porte d'Arras,	8h. »
P. dép. de la porte d'Arras pour la Gare,	7 40
D. dép. de la Gare pour la porte d'Arras,	10 5
D. dép. de la porte d'Arras pour la Gare,	10 15
D. dép. de la Gare pour la pl. de Condé,	10 20

Ligne **D** (Marche à 13 m.)

P. dép. de la Gare p. la porte des Postes,	8h20
P. dép. de la porte des Postes p. la Gare.	8 »
D. dép. de la Gare p. la porte des Postes,	9 »
D. dép. de la porte des Postes p. la Gare,	9 30
D. dép. de la Gare p. la pl. des 4 Chem..,	10 5

Desserviront le Théâtre

Les lignes **A. B. G.** (Sans garantie)
La ligne **H.** le dimanche seulement (*s.* garantie).

Ligne **E** (Marche à 15 m.)

P. dép. de la Gare pr la porte de Douai,	8 h »
P. dép. de la porte de Douai pr la Gare,	8 »
D. dép. de la Gare pr la porte de Douai,	8 10
D. dép. de la porte de Douai pr la Gare,	8 45
D. dt de la Gare pr la place de la Répub.,	9 36

Ligne **F** (Marche à 30 m. entre Roubaix et le Pont-du-Lion-d'Or et à 15 m. entre Lille et le Pont-du-Lion-d'Or).

P. dép. de Lille pr le Pont-du-Lion d'Or,	7 h.45
P. départ de Lille pour Roubaix,	8 »
P. départ de Roubaix pour Lille,	8 »
D. départ de Lille pour Roubaix,	9 »
D. dt de Roubaix pr le Pont-du-Lyon-d'Or,	10 »
D. dép. de Lille pr le Pont-du-Lion-d'Or,	10 15
D. départ de Roubaix pou Lille,	9 »

Ligne **G** (Marche à 14 m.)

P. dép. de la Grand'Place pr Hellemmes,	8 h. 6
P. dép. d'Hellemmes pr la Grand'Place,	8 7
D. dép. de la Grand'Place pr Hellemmes,	8 7
D. dép. d'Hellemmes pr la Grand'Place,	8 29
D. dép. du dépôt de Fives, pr la G-Place,	9 31
D. dép. de la Gr.-place pr le dépôt de Fives,	10 »

Ligne **I** (Marche à 15 m.)

Prem. départ de la Gare pour Canteleu,	8 h. »
Prem. départ de Canteleu pour la Gare,	8 »
Dern. départ de la Gare pour Canteleu,	8 »
Dern. départ de Canteleu pour la Gare,	8 30

Ligne **J** (Marche à 17 m.)

P. dép. de la Gare pr le Pont-de-Marcq,	7 h.45
P. dép. du Pont-de-Marcq pour la Gare,	8 15
D. dép. de la Gare pr le Pont-de-Marcq,	9 3
D. dép. du Pont-de-Marcq pour la Gare,	9 44

CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE

La Caisse d'épargne postale est placée, par la loi SOUS LA GARANTIE DE L'ÉTAT.

Elle donne à toute personne la faculté de placer, DANS DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ ABSOLUE, le produit de ses économies.

Le minimum de chaque versement est fixé à *un franc* (1 fr.). Le compte de chaque personne ne peut dépasser *deux mille francs* (2,000 fr.) versés en *une ou plusieurs fois.*

LIVRET NATIONAL DÉLIVRÉ GRATUITEMENT. Après le premier versement, il est remis *gratuitement* à l'intéressé un LIVRET NATIONAL au moyen duquel *tout déposant peut continuer ses versements et retirer son argent dans les* 6,000 BUREAU DE POSTE, *ouvert tous les jours fériés, au service de la Caisse d'épargne postale.*

INTÉRÊT. — Les sommes déposées produisent un intérêt annuel de *trois francs pour cent* (3 fr. p. 100.) Cet intérêt par du 1er ou du 16 de chaque mois qui suit le jour du versement. Au 31 décembre de chaque année, l'intérêt acquis s'ajoute au capital et devient lui-même productif d'intérêt,

ACHAT GRATUIT DE RENTES. — Tout déposant dont le crédit est suffisant pour acheter *dix francs* (10 fr.) de rente *ou davantage*, peut faire opérer cet achat, *sans frais*, par la Caisse d'épargne postale.

TRANSFERT. — Tous les receveurs des postes se chargent de remplir les formalités voulues pour faire transférer à la Caisse d'épargne postale, *sans frais pour les intéressés*, les fonds déposés dans les caisses d'épargne privées.

FEMMES MARIÉES. — Les femmes mariées peuvent se faire délivrer des livrets *sans l'assistance de leurs maris.*

MINEURS. — Les mineurs peuvent également se faire ouvrir des livrets, *sans l'intervention de leur représentant légal.*

VERSEMENTS. — A chaque versement, il est remis au déposant une quittance *extraite d'un livre à souche* en échange de laquelle le livret lui est rendu dans le délai maximum de trois jours francs, soit au bureau de poste, *soit à domicile, s'il en a exprimé le désir.*

REMBOURSEMENTS. — Les titulaires de livrets qui veulent se faire rembourser *tout* ou *partie* de leur compte adressent *directement* leur demande au Ministre des Postes et des Télégraphes, à Paris. *Par le retour du courrier*, ils reçoivent l'autorisation de toucher leurs fonds au bureau de poste qu'ils ont désigné suivant leur convenance.

NOTA. — Les demandes de livret, de remboursement, de transfert et d'achat de rente se font au moyen de formules imprimées qui sont mises à la disposition du public dans *tous* les bureaux de poste.

Les agents des postes sont tenus de donner au public tous les renseignements complémentaires sur le service de la Caisse d'épargne postale qui pourraient leur être demandés.

Toute réclamation concernant le service de la Caisse d'épargne postale doit être adressée directement, et sans affranchir, au Ministère des Postes et des Télégraphes, à Paris.

Recouvrements pour l'étranger

Les habitants de la *France* peuvent faire opérer par la poste le recouvrement des quittances factures, billets, traites, et généralement de toutes les valeurs commerciales ou autres, payables sans frais, soit en France et en Algérie, soit en *Belgique*, en *Suisse*, en *Roumanie*, en *Hollande*, en *Suède*, en *Allemagne*, dans le *Grand Duché du Luxembourg*, du *Portugal* et dans toute la principauté de *Monaco*.

Les valeurs protestables ne sont admises au recouvrement par la poste que dans les rapports avec l'Allemagne et la Belgique.

DICTIONNAIRE DE L'INDUSTRIE et des ARTS INDUSTRIELS

PARIS, 7, *passage Saulnier.*

Parmi les grandes publications de notre temps, il en est une qui, plus qu'aucune autre se recommande à l'attention du public : c'est le **Dictionnaire Lami**. L'auteur s'est donné pour champ d'études, ainsi que le dit son titre *l'Industrie et les Arts industriels* ; c'est là un domaine immense qui embrasse la Chimie, la Physique, la Technologie, l'Archéologie, les Arts de dessin, etc., et dont M. E.-O. LAMI et ses savants collaborateurs ont su tirer des trésors nouveaux. Le 4me volume est sur le point d'être terminé et, par les études si intéressantes déjà publiées, on peut affirmer que le **Dictionnaire Lami** s'impose à tous ceux qui veulent connaître l'état actuel de nos sciences, nos arts et notre industrie.

BIBLIOGRAPHIE

L'ÉLECTRICITÉ, revue hebdomadaire illustrée (8e année). *Sommaire du numéro du 22 décembre* 1883. — L'Electricité et la métallurgie. — Appareil de mesure pour l'intensité et la force électromotrice. — L'Avertisseur électro-automatique. — Etude des courants telluriques. (E. L. Bavier). — Une disposition téléphonique. — Les Conducteurs électriques. — Le magnétisme, agent de classification des fers et aciers.— Société internationale des électriciens. — Bibliographie. — Chronique.

Le numéro **50** centimes. — **France : Un an, 20 fr.** ; six mois, **10 fr.** ; Union postale : **25 fr.** ; six mois, **12 fr. 50**. — PARIS, 16, rue du Croissant.

Nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs LA FEMME ET LA FAMILLE, *Journal des Jeunes Personnes.* D'après les témoignages que lui rend la presse parisienne et d'après ce que nous en savons nous-mêmes, c'est l'un des *plus complets*, des *moins coûteux* et des *mieux rédigés* parmi les journaux de ce genre. Il ne laisse rien ignorer des choses de la mode, mais, conseiller bienveillant et expérimenté, il s'applique à en signaler les écarts, à en rectifier les excentricités, en un mot, à substituer au luxe effréné et dispendieux, le bon goût élégant et modeste.

Indépendamment de ce mérite, malheureusement trop peu recherché par les journaux de modes, *la Femme et la Famille* donne des soins tout particuliers à sa rédaction. Rien d'inutile, rien de frivole. Aussi le recommandons-nous sans restriction à toutes les mères de famille et aux diverses institutions dirigées par des dames ou des religieuses. (*Voir l'annonce*).

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON & A LA MÉDITERRANÉE

EXPOSITION INTERNATIONALE DE NICE

TRAIN DE PLAISIR

DE PARIS A MARSEILLE ET A NICE
Un jour à Marseille. — Six jours à Nice

Prix (aller et retour)

2e classe. . . .	80 fr.
3e classe. . . .	60 fr.

ALLER

Départ de Paris le 10 janvier à midi 10
Arrivée à Marseille le 11 janvier à 1 h. 15 soir.
Départ de Marseille le 12 janvier à 11 h. 20 soir.
Arrivée à Nice le 13 janvier à 6 h. 15 matin.

RETOUR

Départ de Nice le 19 janvier à 1 h. 25 soir.
Arrivée à Paris le 20 janvier à 6 h. 55 soir.

On peut se procurer des billets, à partir du 30 décembre 1883, à la gare de Paris ; dans les bureaux succursales de la Compagnie ; à l'agence Lubin, 36, Boulevard Haussmann ; à l'agence Cook & fils, 9, rue Scribe, 15, place du Havre et Grand-Hôtel, boulevard des Capucines ; à l'agence des Wagons-lits, 2, rue Scribe ; à l'agence H. Gaze & fils, 8, rue Duphot ; à l'agence Caygill, 15, Avenue de l'Opéra et à l'agence G. Bordèse, 22, rue de la Chaussée d'Antin. 20553

Recommander en cette saison de rhumes, grippes et bronchites, le **Sirop** et la **Pâte de Nafé de Delangrenier**, c'est partager l'opinion de célèbres médecins.

Le [illegible] le plus agréable et le plus efficace est le Chocolat de [illegible], pharmacien chimiste. Dépôts dans les pharmacies. (*Se méfier des contrefaçons.*)

MAL DE DENTS. — L'EAU du Dr OMEARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies. [illegible]

MÉDECINE. Maladies de la gorge, de la voix et de la bouche, effets pernicieux causés par les traitements mercuriel et l'abus du tabac. — Faire usage des **Pastilles de Dethan** au sel de Berthollet. — *La boite* : **2** *fr.* **50**.

Maladie de l'estomac et des intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhe, coliques, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudre de Paterson** au bismuth et magnésie. — *Pastilles* : **2** *fr.* **50**. — *Poudres* : **5** *fr.*

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faire usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, fortifiant, digestif, fébrifuge et anti-nerveux il est recommandé aux enfants, aux femmes délicates et aux personnes affaiblies par l'âge, la maladie ou les fatigues de toute nature. — *La Bouteille* : **4** *fr.*

DETHAN, pharmacien, 90 Faubourg Saint-Denis, à Paris, et principales pharmacies de France. 1857

[illegible]
de la Bronchite Chronique
Traitement nouveau. — Brochure in-8 de 136 pages [illegible]
par le Dr JULES BOYER, DE PARIS
FRANCO : 1 FR. 50.
Chez [illegible], Lib.-Edit., place de l'Ecole de Médecine, Paris

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX
Imprimerie : ALFRED REBOUX.